

Fiche formation (Accompagnement VAE)

Intitulé de l'action : « **Dirigeant gestionnaire d'entreprise de sécurité privée** »

Titre à Finalité Professionnelle BAC +2 de niveau 5

Public concerné, nombre,	Tous publics : Scolaires, demandeurs d'emploi, reconversion, évolution de carrière...
Prérequis, modalités d'accès	<p>Conditions d'entrée et prérequis nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titulaire d'un BAC, BAC Professionnel ou équivalence BAC, BP ATPS, • Sur étude de dossier • Entretien de motivation avec étude de faisabilité sur la certification visée • Bonne moralité et bonne condition physique • Carte professionnelle CNAPS et SST à jour serait un plus • Excellente présentation et sens aigu des responsabilités • Aide à la constitution des dossiers d'inscription. • Formation accessible au PSH sur avis médical • Délais d'accès (Limite d'inscription – Entrée et sortie permanente)
Présentation générale (problématique, intérêt) et contexte professionnel	<p>Présentation générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le titulaire du titre de « DIRIGEANT GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE DE SECURITE PRIVEE » exercera ses fonctions de dirigeant ou de gérant d'une société de sécurité privée ou de gardiennage. Il encadrera ses équipes, l'administratif, le commercial et la réponse aux appels d'offres, le recrutement, le management. Il gèrera aussi les aspects logistiques et financiers ainsi que le suivi des documents comptables. Il assistera également son supérieur hiérarchique s'il occupe les fonctions d'adjoint et pourra manager pour le compte de l'entreprise le service interne de sécurité. <p>Contexte professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Article L.612-9 et L.622-9 du code de la sécurité intérieure (CSI) correspond à une activité de sécurité privée. • Article L.612-6, L.622-6 et L 624-4 du CSI concernant l'agrément de dirigeant.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention d'un titre RNCP de niveau 5 – Certificateur F2M Consulting – FICHE RNCP 36654, code NSF 344 (sécurité des biens et des personnes), Formacode 42822 (Surveillance protection gardiennage), • Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle sur un métier porteur, • Permettre le maintien ou l'évolution dans l'emploi, • Favoriser le développement des compétences et l'accès à un niveau de qualification professionnelle de Niveau 5, • Contribuer à la sécurisation des parcours professionnels, poursuite d'étude. <p>Taux de réussite : Non défini. Titre qui vient d'être mis en place pour la première année.</p>
Contenu du référentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des législations de la prévention relatives à la sécurité des personnes et des biens ainsi que du travail (<i>Livre 6 et code de déontologie, code pénal, code de procédure pénale, droit du travail, convention collective, la veille réglementaire, les différents acteurs</i>). • Analyse financière, gestion budgétaire, trésorerie et administration (<i>Analyse de la performance économique de l'entreprise, des besoins à court et moyen terme, établissement d'un budget prévisionnel, prévision et gestion des ressources et emplois, construction et suivi d'un plan de trésorerie, Connaissance des modalités et formalité de création et reprise d'une entreprise</i>) • Gestion commerciale et communication (<i>Stratégie commerciale de l'entreprise, développement, réponse à un appel d'offre, suivi client, gestion de la politique d'achat, valorisation de l'entreprise</i>) • Gestion opérationnelle et management des ressources humaines (<i>Recrutement, partenaires sociaux, entretiens annuels, management des personnels, gestion de la formation, Contrats de travail, conditions de travail, démarche RSE</i>).

<p style="text-align: center;">Modalités pédagogiques</p>	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une équipe pédagogique composée de professionnels pour assurer l'élaboration et le suivi les dossiers professionnelles, ▪ L'accompagnement est effectué en totale conformité avec le référentiel pédagogique du certificateur, en collaboration avec un architecte VAE désigné qui s'adapte au besoin du candidat ▪ La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis. ▪ Remise des livrets 1 et 2 pour la Validation des acquis d'expérience au candidat ▪ Cours en e-learning de 124 heures ouverts au candidat avec obligation de les valider (Partie juridique), afin de réviser ou d'approfondir ses connaissances. ▪ Préparation obligatoire sur l'organisme de formation à la relecture et montage du dossier projet professionnel (Inclus à travers le livret 2) et sa soutenance. Minimum de 14 heures et d'un maximum de 35 heures. Temps à définir en fonction du candidat. <p>Outils pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Salle de cours équipées et dédiées à cette formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, bâtiments et matériel conforme à la réglementation (CNAPS) • <u>Matériels et installations spécifiques :</u> • Les candidats sont mis en situation professionnelle par des exercices théoriques et pratiques. • <u>Modalités :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Cours en e-learning - Plateforme à disposition en permanence organisme de formation/domicile avec accès individuel. Validation de 124 heures obligatoires - Suivi des livrets en parcours individuel (Téléphone, mail, visioconférence, entretien physique) et occasionnellement collectif. Un planning est mis en place avec l'apprenant et son architecte accompagnateur VAE. Un livret d'accueil est remis au candidat.
<p style="text-align: center;">Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le dirigeant d'une société de gardiennage ou de service interne exerce ses fonctions sur des sites publics, commerciaux, industriels, événementiels, récréatifs ou culturels. Il/elle est chargé(e) d'assurer la sécurité des biens meublés et immeubles ainsi que celles des personnes. Il/elle gère sa propre entreprise ou intervient au sein de structures dotées d'un service interne de sécurité ou pour le compte d'une entreprise privée de sécurité habilitée. Responsable et conseiller technique, sa capacité opérationnelle lui permettra de s'adapter en fonction des moyens mis à disposition par l'entreprise.
<p style="text-align: center;">Durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Durée : - A définir entre les parties suivant planning personnalisé pour la VAE. - Des temps communs (Regroupements) entre apprenants sont possibles.
<p style="text-align: center;">Dates</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivant calendrier éducation nationale et de l'établissement scolaire
<p style="text-align: center;">Lieu(x)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr • Références de l'établissement : N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencier qualité, certifié CNAPS (FOR-025-2023-06-11-20180631995) et enregistré en Préfecture centre examen SSIAP (Ref n° 0003). • Etablissement permettant l'accès aux personnes handicapées • Accessibilité en véhicule (Parking gratuit), • Navette gratuite possible pour les stagiaires utilisant le train : <ul style="list-style-type: none"> - Prises en charge le lundi en gare de Valdahon pour accéder à la MFR - Départ le vendredi à 16 heures 30 de la MFR pour un retour en gare à Valdahon. • Salle de repos disponible gratuite : Chauffée avec micro-onde et réfrigérateur à disposition pour un repas tiré du sac • Restauration scolaire et internat possibles
<p style="text-align: center;">Coût par participant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 5000€ (Etablissement non soumis à la TVA) dont 1200€ de frais d'inscription, d'ouverture des droits à une plateforme informatique, accompagnement VAE de 24 heures en plus de la préparation à la soutenance et édition du parchemin. • Options : • Repas possible en restauration scolaire à l'unité : 10€ le repas du midi • Internat possible en pension complète à la semaine : 120€

Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Nom, Prénom du responsable de l'action : M. Steve MEYER, directeur adjoint – Pôle sécurité steve.meyer@mfr.asso.fr / 03.81.56.39.40
Formateurs, animateurs et intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes et compétents, titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation des formations. • Noms des formateurs : Consulter l'organigramme lors de l'entretien ou remis à l'entretien • Le coordinateur et responsable de l'action dispose des compétences nécessaires pour accompagner l'équipe pédagogique tout comme les candidats dans leurs parcours.
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le centre de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan est fait par l'architecte accompagnateur - Emargement de la progression sur toutes les séquences - Possibilité du suivi en distanciel (Téléphone, mail, visioconférence) • En fin de formation : <ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant bénéficiera d'un ensemble de documents retraçant : Un bilan de son parcours Les attestations et diplôme validé au cours de son cursus de formation - Accompagnement administratif si besoin – Réinscription etc... • A l'issue de la formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi des candidats est réalisé à 06 mois et 01 an.
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Examen : <ul style="list-style-type: none"> - Regroupement du ou des candidats sur une ou deux journées. Dates fixées par l'organisme de formation. - Ecrit sur table – Questions fermées et ouvertes - Soutenance : Présentation du projet professionnel (Construit avec le livret 2, validé, corrigé et préparé sur l'OF) - Mise en situation. Scénarios définis par le jury (03 professionnels dont 2 imposés par le certificateur). • Fin de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table et bilan écrit</i>). - Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » - Validation totale ou partielle, - Délivrance du parchemin si réussite à l'examen. .
Passerelles et débouchés possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Exercer en tant responsable de sites dans les secteurs suivants : Sociétés de sécurité, aéroports, collectivités territoriales, entreprises privées, entreprises publiques/établissements publics, établissements de jeux, établissements hospitaliers (hôpitaux, cliniques, ...), parcs de loisirs, stades/enceintes sportives et événementielles, sites portuaires/aéroportuaires • S'orienter sur une spécialité de la sécurité privée (Agent cynophile, convoyeur de fonds, garde rapproché etc....) • Accéder à un niveau licence (CIO) • Concours sécurité publique (Police/Gendarmerie/Douanes...) • Accessible apprentissage • Accessible parcours individuel.

Version 1 du 18 avril 2024

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE